Parc national des Ecrins

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : **avis-autorisation@ecrins-parcnational.fr**

Demandeur (société hélicoptère)	Gendarmerie Nationale PGHM Briançon
Aéronef (type couleur immatriculation)	Hercule C 145 bleu marine avec un liseré blanc
Bénéficiaire (nom + téléphone)	PNE

Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Nombre de rotations pour			Description des rotations
			Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	
semaine 21	Pré de Madame Carle	Brèche Lory			3	réaliser les mesures d'accumulation du Glacier Blanc
	Face Nord du Dôme	Brèche Lory			2	réaliser les mesures d'accumulation du Glacier Blanc

Prescriptions réglementaires (modalité 19 de la charte du Parc national des Ecrins) :

Zone à éviter : cf carte jointe

☐ Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés

Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national

Autorisation ☒ accordée ☐ refusée

N° **200 / 2018**

Suivi par : Annick Martinet

à Gap, le **15/05 / 2018**

Le Directeur,

Le Directeur,

Pierre COMMENVILLE